LA DEONTOLOGIE

Les kinésiologues :

- s'engagent à toujours travailler avec ouverture et transparence dans un profond respect du rythme de la personne ;
- n'établissent ni diagnostic, ni traitement, ne font aucune prescription et ne demande jamais de suspendre un traitement médical ;
- proscrivent tout terme qui pourrait laisser croire que la kinésiologie est une médecine ou une pratique de guérison ;
- se comportent avec honnêteté, intégrité, respect et courtoisie ;
- respectent en tout point les Droits de l'Homme et la législation française dans leur cabinet.

RELATION KINESIOLOGUE / CLIENTELE

Les kinésiologues :

- s'engagent à recevoir toute personne, sans discrimination ;
- ont le droit de ne pas commencer un travail ou de l'interrompre ;
- proposent éventuellement de consulter un-e autre professionnel-le ;
- n'exercent ni unfluence ni pouvoir qu'il soit moral, physique, mental, spirituel, financier ou sexuel ;
- informant la clientèle sur leur formation, leurs compétences et leur manière de travailler en réponse à toute question relative à leur pratique ;
- veillent à ne jamais juger, culpabiliser, ni blâmer les personnes qui les consultent ;
- parlent de façon claire et précise afin d'assurer la meilleure compréhension possible ;
- sont à l'écoute des difficultés de leurs client-es et mettent l'accent sur l'optimisation du potentiel de la personne ;
- respectent les réserves de leurs client-es quant à leur vie privée ainsi que les confidences reçues, en s'estimant lié-es par le secret professionnel ;
- laissent à leurs client-es le libre choix de poursuivre le travail entrepris ou d'y mettre un terme et n'imposent ni le nombre de séances, ni la fréquence des rendez-vous ;
- fixent leurs honoraires en conscience avec tact et mesure (conformément à la loi, le prix de ses séances doit être affiché).

L'UTILISATION DU TEST MUSCULAIRE

Le test musculaire utilisé dans la kinésiologie donne l'indication d'un état de stress en lien avec le sujet abordé pendant la séance.

Il indique un ressenti qui ne correspond pas toujours à un fait réel et ne permet en aucune façon de faire des diagnostics, de prédire le futur, de révéler ou d'affirmer un fait passé ni de savoir si une personne dit la vérité.

Les kinésiologues n'utilisent en aucun cas le test musculaire pour poser un quelconque jugement sur la personne ou lui imposer des choix et les réponses musculaires au test doivent paraitre claires.

ATTENTION aux séances et enseignements qui se font **exclusivement** à distance car le test musculaire est l'outil de base de la kinésiologie et ne saurait être remplacé par des pendules, des cartes, des intuitions. Il ne peut être enseigné dans le cadre d'un **cursus de formation complet** permettant d'en connaitre toutes les subtilités, les écueils, les interférences possibles et les limites.